

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 JUIN 2022

Délibération n° DE_2022_043

Le 13 juin deux mille vingt-deux, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de BOURDEAUX, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : Mmes Delphine ARNEPHY, Jocelyne BOMPARD, Mireille BRUN, Marie-Odile HERMANT, Catherine PEYSSON, Stéphanie TERROT et Noémie VANDERNOOT et Mrs Michaël BELLE, Thierry DIDIER, Robert LEYMAN, Bruno SIMOND et Jack TURC.

Absents excusés : Mme Mallaury MASNATA (pouvoir à Marie-Odile HERMANT) et Mrs Jean-François DESSUS (pouvoir à Robert LEYMAN) et Didier HUTIN (pouvoir à Thierry DIDIER).

Secrétaire : Mme Marie-Odile HERMANT

OBJET : Réhabilitation de la piscine municipale. Avenants au marché de travaux (3)

Le Maire présente au Conseil Municipal, les avenants relatifs au marché de travaux de réhabilitation de la piscine municipale.

Vu la délibération n°12 du 06 septembre 2021 relative au lancement des travaux et à la signature du marché de travaux,

Vu la décision du Maire n°D2021_09_14_1 en date du 14 septembre 2021 relative à l'attribution du lot 7 à l'entreprise LARGIER TECHNOLOGIE,

Vu la délibération n°10 du 08 novembre 2021 relative au lancement des travaux de l'option « pergola » et aux avenants afférents,

Vu la délibération n°DE_2022_008 relative à la réhabilitation de la piscine municipale. Avenants au marché de travaux,

Vu la délibération n°DE_2022_026 relative à la réhabilitation de la piscine municipale. Avenants au marché de travaux (2),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de signer les avenants suivants au marché de travaux de réhabilitation de la piscine municipale :

Lot 1 : Démolition – GO – Etanchéité toiture

CHAZET SARL

	HT	TVA	TTC
Montant initial du marché	205 226.41€	41045.28€	246 271.69€
Avenant n°1	2 500.00€	500.00€	3 000.00€
Avenant n°2	36 653.50€	7 330.70€	43 984.20€
Avenant n°3	3 500.00€	700.00€	4 200.00€
Avenant n°4	3 721.60€	744.32€	4 465.92€
Nouveau montant du marché	251 601.51€	50 320.30€	301 921.81€

Envoyé en préfecture le 17/06/2022

Reçu en préfecture le 17/06/2022

Affiché le

ID : 026-212600563-20220613-DE_2022_043-DE

Lot 2 : Etanchéité bassin

ETANDEX

	HT	TVA	TTC
Montant initial du marché	101 000.00€	20 200.00€	121 200.00€
Avenant n°1	3 920.00€	784.00€	4 704.00€
Avenant n°2	1 898.71€	379.74€	2 278.45€
Nouveau montant du marché	106 818.71€	21 363.74€	128 182.45€

Lot 3 : Serrurerie – Métallerie

SARL INOX ALU CONCEPT

	HT	TVA	TTC
Montant initial du marché	74 973.38€	14 994.68€	89 968.06€
Avenant n°1	1 996.04€	399.21€	2 395.25€
Avenant n°2	23 180.70€	4 636.14€	27 816.84€
Avenant n°3	25 493.50€	5 098.70€	30 592.20€
Avenant n°4	- 1 896.72€	-379.34€	-2 276.06€
Avenant n°5	- 304.09€	- 60.82€	-364.90€
Nouveau montant du marché	123 442.82€	24 688.56€	148 131.38€

Lot 4 : Aménagement intérieur

SAS SMARKI PLATRERIE

	HT	TVA	TTC
Montant initial du marché	35 037.62€	7 007.52€	42 045.14€
Avenant n°1	- 2 762.38€	- 552.48€	- 3 314.86€
Nouveau montant du marché	32 275.24€	6 455.05€	38 730.29€

Lot 5 : Espaces verts

CHAZET SARL

	HT	TVA	TTC
Montant initial du marché	41 971.35€	8 394.27€	50 365.62€
Avenant n°1	-	-	-
Nouveau montant du marché	41 971.35€	8 394.27€	50 365.62€

Lot 6 : Electricité

DROME ELECTRICITE SERVICE (DES)

	HT	TVA	TTC
Montant initial du marché	18 850.00€	3 770.00€	22 620.00€
Avenant n°1	- 5 790.50€	- 1 158.10€	-6 948.60€
Avenant n°2	2 506.20€	501.24€	3 007.44€
Avenant n°3	1 398.91€	279.78€	1 678.69€
Nouveau montant du marché	15 857.65€	3 171.53€	19 029.18€

Lot 7 : Plomberie – Sanitaires

SARL LARGIER TECHNOLOGIE

	HT	TVA	TTC
Montant initial du marché	26 683.30€	5 336.66€	32 019.96€
Avenant n°1	-462.52€	-92.50€	-555.02€
Avenant n°2	-2 973.93€	-594.79€	-3 568.72€
Nouveau montant du marché	23 246.85€	4 649.37€	27 896.22€

Lot 8 : Traitement de l'eau

SARL LARGIER TECHNOLOGIE

	HT	TVA	TTC
Montant initial du marché	149 830.74€	29 966.15€	179 796.89€
Avenant n°1	15 397.92€	3 079.58€	18 477.50€
Avenant n°2	- 1 878.60€	- 375.72€	- 2 254.32€
Nouveau montant du marché	165 228.66€	33 045.73€	198 274.39€

Envoyé en préfecture le 17/06/2022

Reçu en préfecture le 17/06/2022

Affiché le

ID : 026-212600563-20220613-DE_2022_043-DE

Montant du marché de travaux tous lots :

	HT	TVA	TTC
Montant initial du marché	653 572.80€	130 714.36€	784 287.16€
Montant total des avenants	106 098.34€	21 219.66€	127 318.01€
Nouveau montant du marché	759 671.14€	151 934.22€	911 605.37€

DIT que cette délibération remplace la délibération n°DE_2022_026 du 15 avril 2022,

AUTORISE le Maire à signer les avenants aux travaux de réhabilitation de la piscine municipale ci-dessus désignés ainsi que tout autre document administratif et financier nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Thierry DIDIER

